

les **Échos**
de Choisel

■ page 6

Entretien avec
Gérard Larcher,
le Président
du Sénat

■ page 10

L'eau et
le zéro phyto,
des priorités pour
Choisel

■ pages 26 & 30

La sculpture,
une passion
à Choisel

Agenda

► JANVIER

Jeudi 18

Repas des Aînés

samedi 27

Soirée Maison d'Ingrid
Soul & Funk

dimanche 28

Réunion
Participation citoyenne

► MARS

dimanche 4

Jazz à toute heure

samedi 10

Carnaval de Choisel

dimanche 25

Marché de Pâques

► AVRIL

samedi 7

Soirée Maison d'Ingrid
Années folles

dimanche 8

Nettoyage de Printemps

samedi 14

Inauguration du
Parc de la Mairie

► MAI

mardi 8

Brocante de Choisel

samedi 19

Fête des Voisins

samedi 26

Jazz au Lavoir

► JUIN

samedi 2

Soirée Maison d'Ingrid
Soirée Grecque

samedi 16

Fête de la Musique

samedi 23

Fête de la Saint-Jean

Votre mairie

1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel

tel : 01 30 52 42 15

fax : 01 30 47 16 56

✉ mairie.choisel@wanadoo.fr

Ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h

Mercredi de 14 h à 17 h

www.choisel-commune.fr

Flashez pour un accès direct au site de la commune
à partir de votre smartphone.



Retrouvez-nous aussi sur Facebook

<https://m.facebook.com/Mairie-de-Choisel-788977187904130/>



Communication par email :

Afin de recevoir directement et plus rapidement des flashes d'information
et autres invitations de la Mairie, nous vous remercions de transmettre
votre adresse électronique à : ✉ mairie.choisel@wanadoo.fr

LES ÉCHOS DE CHOISEL #60 - Bulletin municipal de Choisel

Directeur de la publication : Alain Seigneur

Coordination : Frédéric Julhes

Rédaction : Commission Communication : Florent Boissel, Jean-Yves
Caron, Pierre Cloteaux, Frédéric Julhes, Marie Rodrigues, Evelyne
Roques, Laurent Lieval, Alain Seigneur.

Photos : Frédéric Julhes, Michaela Gaulier, Sandrine Montegut-
Anjubault, Jean-Yves Caron, Pierre Cloteaux.

La photo de couverture a été réalisée à Choisel par Frédéric Julhes.

Conception graphique : effet-immediat.com

Vous souhaitez participer à la rédaction du prochain numéro des
Échos ? Envoyez vos idées, articles, photos, suggestions à :

✉ echos@choisel.fr



Choisel
est une commune du
Parc Naturel Régional
de la Haute Vallée de
Chevreuse.



sommaire

4 Informations
municipales
Conseils municipaux
État civil et
nouveaux arrivants
La processionnaire du pin

6 Entretien avec ...
Gérard Larcher

8 Florent,
l'Ami des Jardins
La taille des vignes

9 Pour ou contre
Les étrennes

10 L'eau et
le Zéro phyto

Vie sociale
Événements à venir
ASPC
AAEC et AJC
Foyer Rural
Maison d'Ingrid
Enquête criminelle
Inter-hameaux
Murder Party
Noël à Breteuil

12

26 Passion -1
Sculpture
Michaela Gaulier

28 Infos locales
Internet THD

30 Passion -2
Thierry Fierobe - sculpteur

34 L'Atelier de Lyziane
Le kirigami pour
vos cartes de vœux

35 Jazz à toute heure

36 Urgences

018

éxito

VIVE LES !

INITIATIVES!

2018

OUI, vive les initiatives, qu'elles soient nationales ou locales, collectives ou individuelles !...

Sortir des sentiers battus, innover et créer, notre pays veut montrer la voie et notre village de Choisel n'est pas en reste. Il s'organise même pour faire naître et soutenir les nouveaux projets. A l'initiative (justement) d'Alain Seigneur, notre maire, un séminaire des élus s'est tenu en Octobre pour les recenser, les discuter et en organiser les suites. Vous le verrez, ce nouveau numéro des Echos leur fait la part belle.

Pour commencer, vous y trouverez le résumé du dernier Conseil Municipal. Nous vous rappelons d'ailleurs que vous pouvez y assister : l'entrée est libre et chaudement recommandée !

Gérard Larcher, récemment réélu à la présidence du Sénat, a accepté de répondre à nos questions « exclusives ». Vous le verrez, lui aussi parle d'initiative et, pour avoir souvent supporté les nôtres (le parc de la mairie en est un exemple), il sait de quoi il parle.

En ce qui concerne le jardin, vous aurez le choix : participer à la lutte contre la processionnaire du pin, qui progresse vers le Nord à la faveur du réchauffement climatique et/ou (les deux sont autorisés et compatibles !) ... planter et entretenir des pieds de vigne, qui eux aussi montent en latitude dans notre hémisphère.

Mais surtout, à l'instar de notre pays dans le domaine de l'écologie, qui montre la voie depuis les accords de Paris et bouscule un peu les habitudes sur les scènes mondiales et européennes, nous avons décidé à Choisel de prendre les devants dans le passage au zéro phyto en VOUS associant dans la démarche, par des articles et recommandations faciles à mettre en place. Et cela commence dans ce numéro.

La section Vie sociale revient quant à elle sur les diverses manifestations organisées par la commune et les associations qu'elle subventionne, l'accueil des nouveaux arrivants, l'inter-hameaux, l'enquête médiévale, le Noël des enfants à Breteuil et plus encore... Merci à tous les bénévoles de la commune, de l'AAEC, du Foyer Rural, de la Maison d'Ingrid, de l'ASPC, pour leur dynamisme et leurs initiatives.

Préparez-vous, et notez bien également les tous prochains à venir, en particulier l'inauguration du festival Jazz à toute heure, qui aura lieu à Choisel pour ses vingt ans, le Nettoyage de Printemps (voilà une autre belle initiative – renouvelée – du Parc) ... ou la préparation du centenaire de la fin de la Grande Guerre, que notre commune veut fêter dignement en vous y associant.

Sans oublier dans ce numéro, la plus belle des créations humaines, l'Art, mis dans la lumière grâce à deux sculpteurs de Choisel qui ont choisi deux matières bien différentes (la pierre et le bois) au service d'une même passion.

Quant à la rubrique « atelier de Lyziane », elle vous expliquera comment créer vos propres cartes de vœux comme nous l'avons fait, dans une technique différente, pour celle de la mairie cette année, grâce aux enfants de l'AAEC.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture mais surtout une excellente année 2018 ; vive les initiatives et tous nos vœux de bonheur à toutes et tous !

Frédéric Julhes et la commission Communication de Choisel



Conseils municipaux

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 9 octobre 2017

► En préambule du Conseil Municipal, l'adjudant-chef MUSNIER a présenté aux élus le dispositif de participation citoyenne mis en place par la Gendarmerie Nationale (voir détail du dispositif dans l'article dédié de ce numéro des Échos de Choisel).

► Les conseillers municipaux approuvent la participation financière demandée aux participants du repas organisé à l'issue de l'inter-hameaux. Ils valident, également, le montant des inscriptions à la « Murder Party » organisée le 13 octobre.

► À l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à solliciter des subventions auprès du service départemental de l'Office National des Anciens combattants et Victimes de guerre pour l'organisation du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre et à demander le label « Centenaire ».

► Les élus autorisent la commune à adhérer au « Souvenir Français ».

► Le Conseil municipal autorise le Maire à demander une subvention à la Région Ile de France dans le cadre du dispositif « Pacte rural » d'un montant de 150 000 euros pour l'acquisition d'un

local destiné à accueillir une auberge multiservices. Il sollicite également une subvention auprès du FISAC pour cette acquisition et l'aménagement des locaux.

► Les conseillers décident d'octroyer un cadeau aux élèves ayant obtenu le Brevet des Collèges.

► Les élus adoptent une motion demandant à la SAFER d'attribuer les terres dites « Prairie d'Houlbran » à des exploitants agricoles de Choisel. Ceci, afin de favoriser le remembrement du territoire et de prévenir le mitage et la dégradation des paysages par l'implantation de constructions en dehors du périmètre des fermes historiques.

► Le Conseil prend connaissance du rapport d'activité 2016 du Service Public de l'Assainissement Francilien (SIAPP); de celui sur le prix et la qualité des services publics de l'Assainissement du SIAHVY ; ainsi que du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le traitement et la valorisation des déchets du SITREVA. Dit que ces rapports sont mis à la disposition du public aux heures d'ouverture de la mairie.

► M. le Maire informe les conseillers du refus du SIVU pour le développement du sport en milieu rural de subventionner l'achat d'équipements sportifs par la commune.

► Il leur fait part, également, que l'AAEC ne sollicitera pas de subvention pour l'organisation des TAP du premier trimestre de l'année scolaire 2017/2018.

Nous présentons ici des synthèses des conseils municipaux afin d'en faciliter l'approche. Les comptes rendus détaillés (et officiels) sont toujours consultables en mairie, sur les panneaux d'affichage municipaux ou sur le site de la commune www.choisel-commune.fr. Par ailleurs, sachez que nous accueillons toujours avec plaisir et intérêt le public lors du Conseil Municipal. Nous vous encourageons à y assister, un temps de parole vous est réservé en fin de Conseil. Les Conseils sont annoncés par avance sur le site de la mairie et sur sa page Facebook; nous vous rappelons que ces réunions sont publiques et pleines d'enseignement pour vous et également pour vos enfants, pensez-y...

État civil et Nouveaux arrivants

Naissances

Nelson BOURDEAUX CLERC né le 5 septembre
Oliver BALAS né le 9 novembre

Mariages

Corinne ROCHER et Jean Claude BARTHE le 7 octobre

Décès

Maurice Pierre LECOUP, décédé le 31 octobre à Libourne (Gironde)
Jeannine FAVOULET, décédée le 27 novembre, à Rambouillet (Yvelines)

Nouveaux habitants

M. BOURDEAUX et Mme CLERC
M. Christophe LEBEAU et Mme Isabelle THOMAS
M. Louis D'AMBRA et Mme Aline CIRRODE
M. et Mme Dorian PIN
M. et Mme Pierre SCHONFELD



SOUS HAUTE SURVEILLANCE !

Par Frédéric Montégut

Plusieurs méthodes de lutte existent :

► Poser des pièges à chenilles processionnaires, en bas de vos arbres, les chenilles en quittant le nid ne pourront ainsi pas atteindre le sol, ces pièges sont relativement faciles à poser.

► ou retirer les nids de vos arbres (faire appel à des grimpeurs professionnels)

► ou poser avant la reproduction au printemps des pièges à phéromones. En général deux pièges par arbre (faire appel à des grimpeurs professionnels).

Dans tous les cas :

■ Faire très attention au moment de leurs relevés. Prévoir lunettes et gants à minima.

■ Ne pas les brûler !...



Sites à voir :

<http://conseils-veto.com/chenilles-processionnaires-chien-traitement/#Que-sont-les-chenilles-processionnaires-du-pin>

<http://www.inra.fr/Grand-public/Sante-des-plantes/Tous-les-dossiers/Processionnaire-du-pin-une-chenille-sous-haute-surveillance>



Crédit INRA



Notre « Entretien avec... » est consacré au président du Sénat, **Gérard Larcher**. Réélu récemment dans cette fonction, à une très large majorité, Gérard Larcher a été aussi un élu local de notre région, à Rambouillet, très présent aux côtés de ses confrères maires et élus des villes et villages proches (le nôtre notamment !). Il a accepté de répondre à nos questions et nous l'en remercions !
Alain Seigneur & Frédéric Julhes

Gérard LARCHER



Vous avez conservé une implantation locale dans notre région depuis très longtemps. D'où vous est venu cet attachement ?

Je suis arrivé à Rambouillet pour exercer mon métier de docteur vétérinaire à la fin des années 70 ; j'étais alors vétérinaire de l'équipe de France de sports équestres. J'y ai alors découvert une région riche de son patrimoine naturel et culturel. Un territoire alliant périurbain et rural avec des élus et des habitants engagés pour leur commune. Il y a dans le sud- Yvelines une « ambiance » unique. Si mes racines sont dans l'Orne, j'ai un attachement profond pour Rambouillet et son arrondissement. J'ai adopté Rambouillet et Rambouillet m'a adopté et j'habite Rambouillet.

Quels ont été, dans votre jeunesse, les éléments déclencheurs à votre engagement en politique ?

Le sens de l'engagement, je le dois aux valeurs transmises par mes parents et tout particulièrement par mon père. Mon père qui était passionné de chevaux et de chiens de chasse, passion qu'il m'a transmise, a également été maire de sa commune, Saint-Michel-des-Andaines. Moi-même, je me suis engagé dès le lycée dans les jeunes gaullistes, puis j'ai adhéré au RPR à sa création.

Est-il important pour vous de conserver une présence locale quand on prend un rôle de couverture nationale ?

La mise en place du non cumul des mandats va changer le paysage politique. Ma crainte pour l'avenir c'est d'avoir des parlementaires déconnectés de la réalité des territoires. Pour moi, le mandat de parlementaire n'a de sens concret que si l'on a une expérience d'élu local ; c'est encore plus vrai au Sénat, maison des collectivités territoriales. Si aujourd'hui je ne suis plus maire, je continue de recevoir deux fois par semaine à ma permanence et je me rends dans le département aux invitations qui me sont faites le plus souvent possible. C'est notre engagement avec Sophie Primas, Alain Schmitz, Michel Laugier et Marta de Cidrac, sénateurs de ma liste, et nos colistiers, Toine Bourrat, Bruno Marmin et Laurence Bernard ; nous sommes des élus de terrain, passionnés par les Yvelines et profondément attachés au quotidien auquel sont confrontés aujourd'hui les maires. Nous voulons les accompagner et les aider. Ça été le sens de notre campagne sénatoriale pendant laquelle nous nous sommes rendus dans la quasi-totalité des communes du département.

En tant que représentant des collectivités territoriales,

comment voyez-vous l'évolution des communes et du monde rural au cours du 21ème siècle ?

Aujourd'hui, après de nombreuses lois territoriales, avec les incertitudes liées à l'absence de visibilité financière, les maires sont confrontés à un des mandats les plus complexes. Nous entendons leurs craintes et sommes pleinement conscients des difficultés. Pour moi c'est très clair, on ne relèvera pas la France en opposant les territoires les uns aux autres et sans les élus locaux. La commune doit demeurer au cœur de l'organisation démocratique locale et nos territoires ruraux reconnus comme faisant intégralement partie de notre identité et participant pleinement de



notre développement économique. Je m'opposerai d'ailleurs à toute réforme constitutionnelle amputant le Sénat de sa représentation territoriale.

Le sénat participe à la réflexion de la réforme de la fiscalité locale et à celle des valeurs locatives. Pouvez-vous nous dire si actuellement des orientations émergent ?

Comme je l'ai rappelé dans mon discours au Congrès des Maires, le respect des principes de libre administration et d'autonomie financière est pour moi une ligne rouge à ne pas franchir ! Le Sénat a défendu avec ardeur l'autonomie financière des collectivités lors de l'examen du

projet de loi de programmation des finances publiques. Concernant la contractualisation, je ne suis pas favorable au dispositif tel qu'il est proposé par le gouvernement. La contractualisation, qui peut être une bonne idée, doit s'opérer sur la base d'un constat partagé, dans des conditions équilibrées et avec des objectifs réalistes. La contractualisation sous la menace ne serait pas une vraie contractualisation. Elle pourrait même être une forme hypocrite de « recentralisation rampante ». Les collectivités sont des partenaires de l'Etat. C'est essentiel et elles doivent être traitées comme telles, dans le respect mutuel. Leur libre administration, y compris la liberté de gestion de leurs personnels, doit être préservée ! Concernant la réforme de la Taxe d'Habitation, le Sénat a demandé au gouvernement de la reporter d'une année pour travailler avec le gouvernement à une refonte complète du système d'ici septembre 2018. Le gouvernement en propose trois ! Il nous faut construire ensemble une fiscalité moderne pour nos collectivités, qui maintienne une liberté de taux pour les élus et qui préserve un lien entre le citoyen-contribuable, son lieu de vie et les services qu'il reçoit.

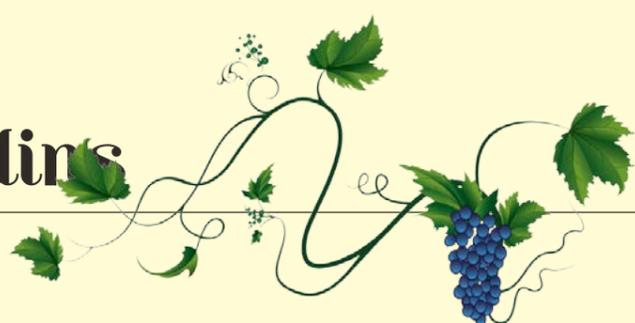
Nous lançons un appel à projets à Choisel, visant à la création d'une auberge pour dynamiser le centre

bourg. Que pensez-vous de cette initiative ?

Le projet de centre bourg de Choisel est un très beau projet. Je pense que l'ouverture d'une auberge multi-services est une chance pour les Choiseliens. C'est un projet concret, source d'attractivité et de dynamisme économique pour votre commune et je le soutiens.

Avez-vous des projets pour notre région qui vous tiennent à cœur ? Comment voyez-vous son évolution ?

Au niveau de la Région, la question aujourd'hui est l'avenir de la Métropole, son articulation avec la Région Ile-de-France et la prise en compte qui sera faite au sein de cette entité de la diversité des territoires de l'Ile-de-France. Pour ma part, je suis favorable à une métropole qui « fusionne » avec la région Ile-de-France. Nous devons arrêter de multiplier les échelons et le périmètre régional est pertinent aujourd'hui. Nous attendons les propositions du Président de la République sur ce point. Ensuite viendra le temps du Sénat qui sera saisi du projet. ■



La taille de la vigne

Quelle joie d'avoir son propre pied de raisin et d'apprendre à l'entretenir !

Alors suivez le guide...

Tout d'abord, achetez votre pied de vigne entre la Sainte Catherine et Noël, hors période de gel.

Puis trouvez l'emplacement idéal pour que ce petit cep soit costaud face aux maladies et qu'il donne en production, même si celui-ci est d'une variété résistante. L'idéal pour notre région est qu'il soit à l'abri de l'humidité contre un mur par exemple, à l'abri du vent, exposé au Sud/Sud-Est afin de bénéficier d'une chaleur importante à la maturation de la grappe.

Lors de la plantation, enlevez le godet en plastique autour de la motte et griffez avec votre couteau les racines afin que celles-ci se multiplient ; laissez la motte dans un seau afin qu'elle s'imbibe. Creusez un trou d'environ 1,5 m de largeur (soit 40 cm) de profondeur et de largeur. Mettez de l'eau dans le trou afin d'humidifier le sol. Mélangez une partie de la terre sortie du trou avec de l'humus bien décomposé. Puis mettez une pelletée dans le trou, ensuite la motte, et entourez la bien de terre et d'humus.

N'enfouissez pas le porte greffe, il doit être comme le rosier, à la base du sol. Tassez légèrement, arrosez et terminez par un petit coup de griffe.

Et surtout : **n'oubliez pas d'arroser la 1^{ère} année !**

Voilà enfin une première opération réalisée, le cep est planté.

À cette période, la plante est en repos végétatif. Dès son installation dans le sol, il faut la tailler pour deux raisons :

- la 1^{ère} afin qu'il puisse bien s'enraciner pendant l'hiver.
- la seconde afin que la cicatrisation des plaies soit plus rapide et plus saine.

Lors de votre achat vous avez deux choix en taille : soit votre cep est jeune, vous garderez un rameau appelé sarment que vous couperez là où vous démarrerez la première charpente (à 40 cm du porte-greffe). Vous garderez trois yeux en haut du rameau (2 pour le départ de chaque côté et un en cas de dépannage, s'il gèle aux printemps). Pour le reste du rameau jusqu'à sa base, vous supprimerez tous les bourgeons. Ainsi à l'élévation de la température, la sève remontera et toute la force partira dans les yeux...

Fin avril, la sève a commencé sa remontée vers la partie haute du rameau et provoque le débourrage. On ne va garder que deux yeux. On le palissera sur un fil (tuteur) en vertical. C'est le début de la charpente. En Septembre, on l'arrêtera à 1 m de chaque côté.

La 3^{ème} année, elle se compose d'une unique charpente verticale sur laquelle vont démarrer des branches secondaires. On les appelle les coursons. Il faudra placer un fil horizontal ou un tuteur. On les arrêtera à 1,25 m de hauteur. On devrait garder environ 4 à 6 coursons par charpente, soit 8 à 12 pour cette année. Espacer les coursons, pour éliminer l'excès d'humidité et faire rentrer la lumière. Ensuite, au mois d'août, au départ de ses sarments (tige qui est partie du courson), quelques grappes vont apparaître, on gardera 5 à 7 feuilles. Le reste sera coupé. Cette phase sera appelée taille de fructification. La sève redescendra et partira vers les fruits.

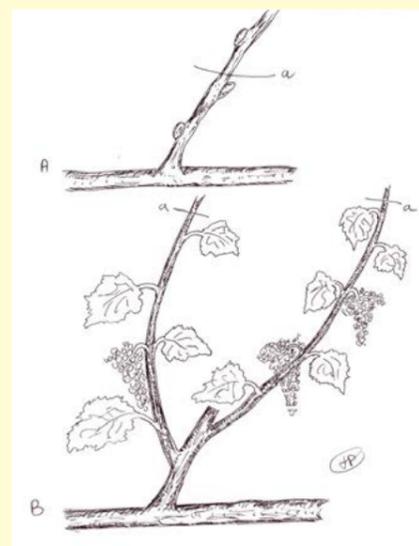
La 4^{ème} année, pendant l'hiver, on ajoutera à la charpente environ 40 cm par rapport à l'année précédente. On ne gardera à la base des sarments que deux yeux (coursons). Au printemps, on gardera à chaque courson celui qui sera le plus vigoureux. Au mois de juillet, on gardera à chaque sarment cinq grappes de raisins. Le reste du sarment sera coupé.

Et ainsi de suite. Pendant la 5^{ème} année, on démarrera deux yeux sur le cep afin de remplacer la charpente.

La vie d'une charpente aura une durée de sept ans. Je vous propose pendant le mois d'août-septembre de supprimer quelques feuilles qui cachent le raisin afin que la grappe capte la chaleur.

N'oubliez pas de garder le bois coupé en hiver pour l'utiliser aux beaux jours dans vos barbecues !!!

Et vous pouvez planter au pied de votre cep de la sauge ou une lavande afin d'éradiquer les maladies. ■



► N'hésitez pas à contacter Florent pour toute question ou suggestion de sujets à traiter dans les prochains numéros :
✉ @florent.boissel@choisel.fr



POUR

“ Il est temps de penser à certains acteurs du quotidien qui nous rendent bien des services et nous facilitent la vie. J'entends par là notre chère factrice, les pompiers, les éboueurs et bien d'autres...”

Ah oui !!! Vous allez me dire les fameuses étrennes, c'est le passage obligé en fin d'année ou en début d'année pour certains. Mais qu'est-ce qu'elles font plaisir à ceux qui les reçoivent ! Rien qu'en voyant leur sourire quand on leur tend la fameuse petite enveloppe... C'est le remerciement pour tous les petits services qu'ils nous rendent au quotidien qui, sans eux, nous compliqueraient la vie.

Il faut bien avouer qu'en cette période maussade, cela fait toujours plaisir.

Cela nous donne l'occasion lors de leur visite de passer un petit moment agréable en buvant un café et de prendre des nouvelles.

Et oui ! Vous l'avez bien compris, moi je suis pour les étrennes, c'est la reconnaissance envers les personnes qui restent encore serviables dans notre quotidien très individualiste et surtout l'occasion de leur dire MERCI.

Ce n'est pas une obligation, sinon elle perdrait tout son intérêt, mais une tradition qu'il faut préserver. ”

CONTRE

Les étrennes

Par Evelyne et Florent

“ Je ne comprends pas pourquoi on me traite de grippe-sou ou de radine, mais au moment des étrennes, il m'arrive toujours des ennuis, comme par hasard. D'ailleurs c'est pour ça que je n'aime pas du tout cette coutume.

Par exemple le jour où les pompiers sont passés avec leurs calendriers, je n'arrivais plus à remettre la main sur la clé de ma porte d'entrée. J'essayais de leur faire des signes par la vitre, mais comment dire je n'ai pas la clé en langage des signes ? J'ai alors porté la main à mon front pour simuler un oubli, ces idiots ont cru que je faisais un malaise et ont carrément enfoncé ma porte ! Je les ai insultés en leur disant que j'allais leur faire payer la réparation. Du coup ils sont repartis avec leurs calendriers sous le bras. Ce n'est tout de même pas de ma faute si je n'avais pas vu que la clé était dans la serrure !

Dans la foulée, le facteur est arrivé, il a posé ses calendriers sur la table et au moment de trouver mon porte-monnaie, il avait disparu ! Pas le facteur, mais le porte-monnaie. Finalement nous nous sommes quittés fâchés, lui me disant qu'il n'était pas un voleur, alors que je lui avais simplement dit que j'étais persuadée l'avoir posé sur la table, juste à l'endroit où il avait déposé ses calendriers. Du coup, il a pris la porte facilement, vu qu'elle était démontée. Il a gardé ses calendriers et mon porte-monnaie a ressurgi du fond de mon sac.

Mais ce n'est pas fini, les éboueurs sont arrivés sur ces entrefaites. J'étais un peu remontée après avoir essuyé la brutalité des pompiers et la mauvaise humeur du facteur, alors je leur ai dit : « Quittons-nous fâchés directement et gardez vos calendriers ».

Non mais ! Alors là, les étrennes, il ne faut plus m'en parler !

Suite à tout ça, il ne me reste plus qu'à éviter de mettre le feu à la maison, ne plus commander de colis et porter mes ordures à la déchetterie ! Comme ça l'année prochaine, je saurai pourquoi je refuserai de donner des étrennes. ”



L'eau : une ressource naturelle « la suite »



Par Evelyne ROQUES, Conseillère Municipale

Comme promis, nous allons continuer l'échange sur ce sujet ô combien important.

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, les Choiseliens ont pu apprécier le résultat du travail engagé pour lutter contre tous ces poisons qui commençaient à engorger notre sous-sol. Ils ont pu évoluer dans un cimetière restauré, entretenu avec beaucoup de soins et de respect pour notre environnement, conciliant le cadre et la « propreté » dus à la mémoire des disparus, au besoin des visiteurs et à la pérennité de notre planète.

La commune au sens des administrateurs est devenue exemplaire concernant la protection de l'environnement. Maintenant, nous devons vous convaincre, vous et vos enfants de l'importance et de la nécessité de faire certains gestes, que vous soyez agriculteurs ou simples habitants, vous avez tous une responsabilité et un rôle à jouer.

Chaque petit geste contribuera à nettoyer, dépolluer, assainir.

Une commission, composée de 6 élus motivés a vu le jour pour mettre en place des actions sur ce sujet.

Les premières actions vont être de vous informer au mieux sur toutes les alternatives aux pesticides.

Ainsi, nos experts des jardins, Florent Boissel et Frédéric Montégut, vous fourniront des conseils, des astuces et des informations.

Concernant vos produits oubliés ou relégués au fond de vos remises, sachez que vous pouvez les déposer en déchetterie (Bonnelles, Rambouillet, Magny les Hameaux). Nous vous proposerons un jour de collecte ou de dépôt en mairie si cela vous paraît moins fastidieux.

Une information plus ludique sera dispensée auprès des enfants lors des temps périscolaires. ■

Le zéro phyto dans nos jardins, c'est pour quand ?



Par Alain SEIGNEUR, Maire

Comme vous le savez, la commune a choisi de ne plus utiliser de produits phytosanitaires et de désherbants de synthèse pour l'entretien de l'Espace Public. Ce choix a d'ailleurs été récompensé par le label « Terre Saine » attribué par le Ministère de l'Environnement. Cette démarche des élus municipaux pour préserver votre santé et celle des générations futures doit maintenant se poursuivre par votre action et celle des agriculteurs.

C'est pourquoi, nous avons créé une commission « Zéro Phyto » pilotée par Evelyne ROQUES pour vous aider dans cet objectif qui de toute façon s'imposera dès le 1^{er} janvier 2019 dans le cadre de la loi LABBÉ. Nous allons vous proposer des méthodes de cultures et des modes alternatifs pour vous passer de produits nocifs tout en vous permettant de cultiver fleurs et légumes en harmonie avec la nature.

Je profite de ce court article pour vous rappeler que l'utilisation d'herbicide pour entretenir trottoir, caniveau ou accotement qui longe votre propriété est totalement proscrit sur la commune de Choisel et même passible de poursuite. Ces produits sont lessivés dès les premières pluies et rejoignent les cours d'eau, polluant alors cette ressource indispensable à la vie.

La préservation de la santé demande de voir les choses autrement et d'accepter ce que l'on appelle les adventices indésirables. Un beau gazon sur un trottoir n'est pas plus « moche » qu'un bitume. Changeons notre référentiel, nous n'en vivons que mieux... et plus longtemps. ■

Zéro Phyto - la recette numéro 1 : Fabriquez votre propre désherbant !

CHEF, la recette !



Par Frédéric MONTÉGUT, Conseiller Municipal Adjoint aux Travaux

Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur les méfaits réels et supposés des produits chimiques dans nos jardins ; vous connaissez bien ces produits, dont la ou les matières actives ruissellent dans nos rivières, stagnent dans les sols et tuent les bactéries et une bonne partie de la vie invisible !

Le moindre mal est d'opter pour des désherbants dont les effets secondaires seront minimisés.

Le vinaigre blanc par exemple peut diminuer la fertilité des sols et il est donc fortement conseillé de le mélanger à de l'eau et limiter les traitements au stricte nécessaire.

La Recette : mélanger 5 l d'eau, 1 kg de sel iodé et 200 ml de vinaigre blanc. Attendre 24 h et traiter.

3 clefs pour être efficace :

- 1- tenez compte de la météo ! Ne traitez pas avant de grosses pluies ou par de fortes chaleurs.
- 2- traitez avec la rosée du matin ou avec la fraîcheur du soir.

3- complétez ces traitements par du désherbage manuel 10-15 jours après le traitement.

Dernier conseil : mélangez le tout avec un bouchon ou deux de savon liquide afin de créer un liant gras qui fixera le produit plus facilement sur les herbes indésirables.

Pour une 1^{ère} intervention, pour être très efficace afin d'anéantir les dites mauvaises herbes car c'est votre désir malin, la recette (mais ne pas en abuser) c'est de mettre 100 g de sel dans un litre de vinaigre blanc.

Attention, certaines plantes résisteront malgré vos efforts, le liseron, le chiendent, la presle, la renouée...

Nous sommes là dans les recettes de grand-mère !

Observez et dosez en fonction des résultats, devenez un grand sorcier et partagez vos expériences sur le site de la mairie, elles pourront faire l'objet d'une nouvelle rubrique : **recettes de grand-mère pour sauvegarder la planète.** ■



BONNE ANNEE 2018 !



Beaucoup d'événements se sont déroulés dans la commune depuis les derniers Échos de Choisel, en Septembre. Les quelques pages qui suivent vous permettront de vous les remémorer ou d'en prendre connaissance si vous n'y étiez pas.

Et, pour bien démarrer cette année, notez rapidement les prochains ! Organisés par la Mairie ou par les associations qu'elle soutient, ils ne pourraient exister sans les bénévoles du village, ou parfois de villages alentours (encore merci à eux !):

- ▶ 19/01/2018
Repas des Aînés
- ▶ 27/01/2018
**Soirée Maison d'Ingrid
Soul & Funk**
- ▶ 28/01/2018
Réunion
- Participation citoyenne**
- ▶ 04/03/2018
Jazz à toute heure

- ▶ 10/03/2018
Carnaval de Choisel
- ▶ 25/03/2018
Marché de Pâques
- ▶ 07/04/2018
**Soirée Maison d'Ingrid
Années folles**
- ▶ 08/04/2018
Nettoyage de Printemps
- ▶ 14/04/2018
**Inauguration du
Parc de la Mairie**
- ▶ 08/05/2018
Brocante de Choisel
- ▶ 19/05/2018
Fête des Voisins
- ▶ 26/05/2018
Jazz au Lavoir
- ▶ 02/06/2018
**Soirée Maison d'Ingrid
Soirée Grecque**
- ▶ 16/06/2018
Fête de la Musique
- ▶ 23/06/2018
Fête de la Saint-Jean

... et, avec un peu d'avance, réservez votre dimanche 11 novembre 2018, car la commune vous prépare une commémoration spéciale pour le centenaire de la fin de la grande guerre.

Vous le voyez dans la liste, il y a en a pour tous les goûts. Et si vous pensez que ce n'est pas le cas, hâtez-vous de nous éclairer en nous contactant aux coordonnées ci-dessous.

*Excellente année et
beaucoup de bonheur
à toutes et tous,
vive Choisel
et à très bientôt !*

La Commission Vie Sociale,
Culture, Jeunesse & Sport
✉ frederic.julhes@choisel.fr
www.choisel-commune.fr
Facebook



Goûter des Aînés

Le jeudi 5 octobre nous nous sommes réunis pour le Goûter des aînés, rencontre désormais traditionnelle. De nombreux choiseliens y ont participé et nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux venus pour partager ce moment festif. De délicieuses gaufres, confectionnées par Annie et Maime, accompagnées de diverses confitures ont été dégustées avec plaisir... et sans modération ; des boissons variées complétaient ce goûter, apprécié par tous. Ces bons moments de partage, chaleureux et festifs seront renouvelés régulièrement.

Nouveaux arrivants et entrée en 6^{ème}



Le 15 septembre dernier, comme tous les ans à la même époque, nous avons accueilli les « nouveaux arrivants » en mairie de Choisel, afin de leur souhaiter la bienvenue et de leur présenter les responsables d'associations, les élus etc... Ce fut à nouveau un moment convivial et d'échange, et, du reste, de nombreux nouveaux arrivants se sont déjà inscrits comme bénévole(s) dans l'une ou l'autre des associations du village. Ce fut aussi de nouveau l'occasion de remettre un cadeau (une tablette) aux enfants de Choisel nouvellement entrés en 6^{ème}.

Séminaire des élus : le collectif au travail !!!



Sur l'initiative de notre maire, Alain Seigneur, nous avons tenu un nouveau « séminaire des Élus » le samedi 28 Octobre 2017. S'étalant sur toute la journée, ce séminaire, tenu dans l'Espace Ingrid Bergman, a permis de travailler sur des projets nouveaux ou qui sont à coordonner ensemble et de prendre des décisions concertées sur les priorités. Le principe que l'on applique dans votre Conseil de Choisel est simple : on a le droit de ne pas être d'accord, mais on s'écoute et, après discussion, on tranche...

Les principaux sujets abordés le 28 octobre sont les suivants :

- Présentation du projet de Blason du village
- Classe d'eau et sensibilisation Zéro Phyto des Choiseliens
- Projet Auberge & mise en place d'une commission de suivi
- Point sur les syndicats inter-communaux
- Aménagement du parc de la mairie
- Projet de Contrat Rural

Une partie de vos élus lors du séminaire du 28 octobre. Heureusement, il y avait du café !

- Jumelage et/ou coopération décentralisée
- Base de travail collaboratif, fichiers et agendas partagés...

Une longue journée, passionnante, et qui, vous le verrez, aura des suites sur une grande partie de ces sujets.

PS : N'oubliez pas que vous pouvez à tout moment contacter la mairie pour proposer une / des idées nouvelles. Nous ne pouvons pas nous engager à tout faire, mais nous nous engageons à tout prendre en considération...



Zoom rapide sur des événements à venir



BON ANNIVERSAIRE , Jazz à toute heure !

Jazz à toute heure, remarquable festival de la région, fête ses 20 ans cette année. Et pour le lancement des festivités, il fera son ouverture à Choisel, le **dimanche 4 mars 2018**.

Le programme vous sera communiqué rapidement mais notez bien la date, car un concert gratuit et de nombreuses attractions seront en place toute la journée !

Plus d'informations à venir sur le site web de la mairie de Choisel et sa page Facebook, mais aussi directement sur le site de Jazz à toute heure :

www.jazzatouteheure.com

Contact de l'organisation à Choisel : Sandrine Montegut-Anjubault, sandrine@jazzatouteheure.com



Nettoyage de printemps NOTEZ LA DATE !!!

Le nettoyage de printemps à Choisel aura lieu le **dimanche 8 avril à 14h00**.

Cet événement est très utile et très convivial. Il ne demande aucun entraînement physique préalable ☺ et permet, même pour les habitants de longue date, de découvrir de nouveaux coins de Choisel.

Plusieurs trajets sont disponibles et vous pouvez choisir celui qui vous attire le plus.

Pas d'inscription obligatoire préalable / goûter offert !



Dimanche 11 novembre 2018
Tout le village commémore le **centenaire de la fin de la grande guerre**

Nous reviendrons sur cet événement, mais surtout réservez bien cette date ainsi que les quelques jours précédents et suivants, si vous voulez visiter la grande exposition que nous allons vous proposer.

Cette exposition vous sera décrite plus en détails dans le prochain numéro.

Le Jour J, **dimanche 11 novembre 2018**, la messe du matin aura lieu à Choisel. Nous prévoyons plusieurs événements avant et après cette messe, incluant de nombreuses personnes costumées, des vieilles voitures, des buvettes, des possibilités de se restaurer, ...

Le village aura été décoré quelques jours auparavant et, pour certaines étapes, nous aurons besoin de vous.

Une commission d'élus a été formée pour préparer cet événement, elle reviendra vers vous rapidement...

Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel (A.S.P.C.)

par Annie Delorozoy, présidente de l'association

L'A.S.P.C. (Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel) a été relancée récemment. Vous trouverez dans le numéro précédent une interview de sa présidente, Annie Delorozoy et, comme promis, un point rapide sur l'actualité de l'Association dans chaque numéro.

Nous avançons dans le projet de **restauration de la croix Chenu** qui s'érige dans l'ancien cimetière de Choisel. Cette croix, vraisemblablement du 14^e siècle, est fendue en son milieu à cause d'un support métallique... du gel et du temps.

Son support, probablement du 19^e siècle, est couvert de lichens (voir détail dans l'encart) et a subi des "replâtrages" de mauvais goût.

Nous venons d'accepter un devis des ateliers St Jacques à Coubertin pour une restauration et un "peeling" de ce monument faisant partie de notre patrimoine choisilien.

Maintenant, la réalisation dépend des intempéries... C'est l'hiver... mais début 2018, le chantier devrait être réalisé.

Nous vous convierons à une Assemblée Générale au 1^{er} trimestre 2018 et les bonnes idées seront bienvenues.

Bonne et heureuse année à tous.

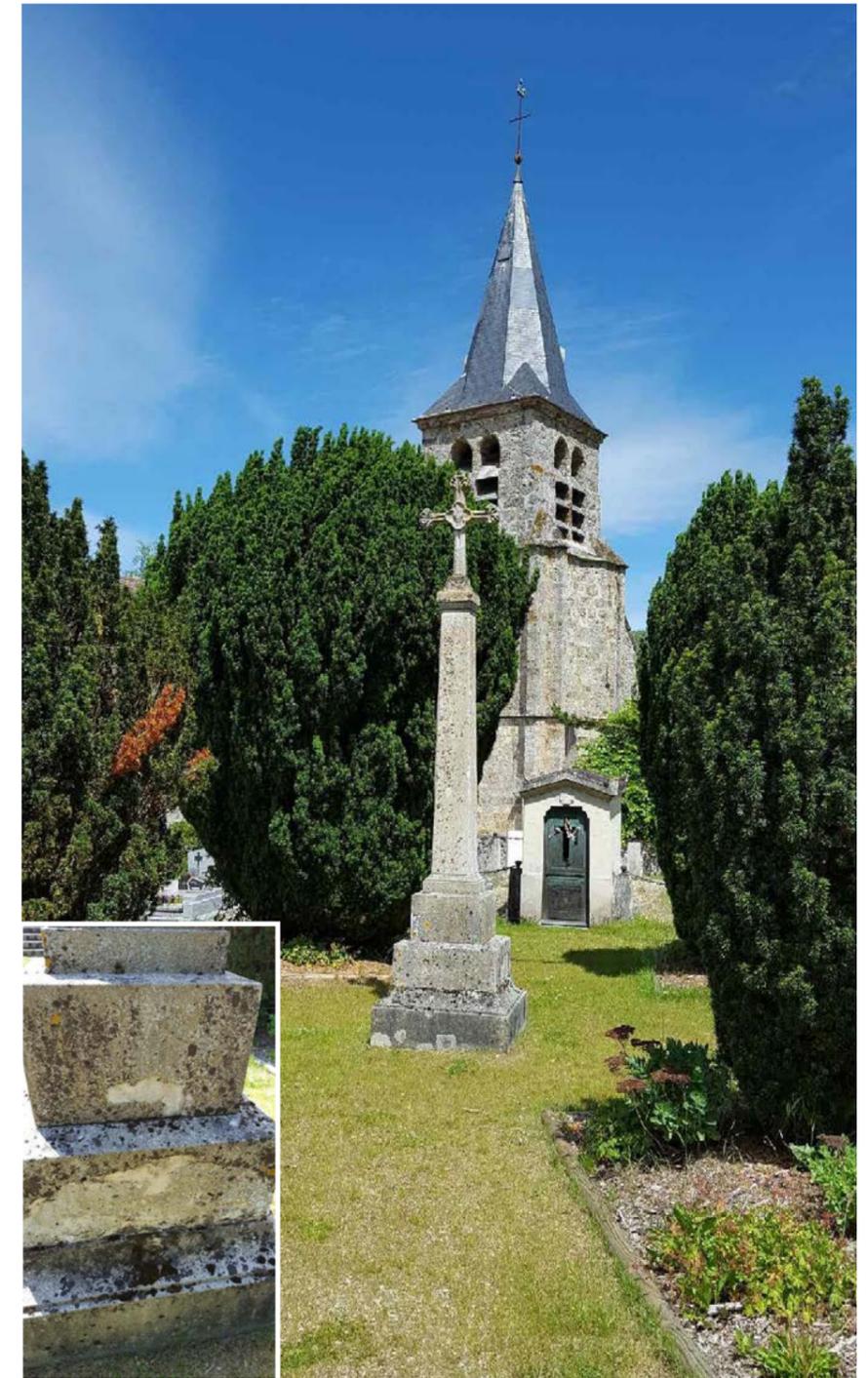
A. Delorozoy, présidente ■

Pour contacter les membres du bureau de l'A.S.P.C. si vous souhaitez adhérer à l'Association, participer à ses activités ou obtenir un renseignement :

- l'adresse postale est celle de la Mairie de Choisel (1, route de la Grange aux Moines à Choisel).

- le bulletin d'adhésion est disponible à la mairie ou téléchargeable sur le site internet de Choisel : www.choisel-commune.fr

- les membres du bureau sont : **Mme Delorozoy**, Présidente, (06 60 84 08 87) **Monique Chansard**, trésorière **Patricia Bagot**, secrétaire générale



Réunion « Participation citoyenne »

Réunion de présentation de la démarche « participation citoyenne », par Marie Musnier de la Gendarmerie de Chevreuse, le **dimanche 28 janvier, 15h00**, à l'Espace Ingrid Bergman. Voir plus d'information dans la section « Vie Locale ». A l'issue, pour vous récompenser, nous vous invitons à un goûter avec des crêpes (au rhum ou Grand-Marnier pour ceux qui le souhaitent !).



perspective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ...

et pendant ce temps à la **Maison d'Ingrid**

L'équipe des bénévoles de la Maison d'Ingrid s'est étoffée ces derniers mois, puisque trois nouveaux habitants de Choisel ont rejoint le groupe (Caroline Vergne, Isabelle Thomas et Christophe Lebeau) ainsi que Patrick Carles qui lui est chevrotin. Bienvenue à eux quatre ! C'est donc une équipe renforcée et soudée qui a contribué en septembre à l'énorme succès de l'Inter-hameaux en désaltérant tout au long de l'après-midi les participants assoiffés par tant de luttes fratricides et d'énigmes introuvables. Puis après la soupe champenoise préparée par nos soins, les convives ont pu être servis par les représentant(e)s de l'association avec grâce, sourire et bonne humeur au cours du repas offert par la Mairie.

Pour la Murder Party d'octobre, nous avons concocté une recette d'hypocras, dont nous ne dévoilerons pas le secret ici. Mais il semblerait qu'elle ne soit pas étrangère au fait que cette année aucune équipe, malgré des enquêtes très minutieuses, n'ait trouvé la solution ...

La grande soirée d'automne était placée sous le signe celtique : un groupe de musique celtique tellement entraînant, un service au bar de premier ordre avec de magnifiques bigoudens, un assortiment d'une vingtaine de bières différentes (écossaises, irlandaises, bretonnes,...). Après un premier set où la salle était sous le charme de cette musique étonnante, les danses folkloriques ont pris le pas avec rythme et énergie !

Une soirée Casino a clos début décembre cette année de festivités. Poker, blackjack et roulette ont permis

aux gagnants de démontrer tout leur sang-froid et leur maîtrise du jeu. Notre prochaine soirée sera musicale, soul et funky. Vous pouvez d'ores et déjà bloquer dans vos agendas la date du samedi 27 janvier où le groupe Scen'Art Blues viendra chauffer la salle au cœur de l'hiver.

Puis nous vous donnons rendez-vous le 16 mars à l'occasion d'une soirée « jeux de société », le 7 avril pour une soirée « Années Folles », et le 2 juin où la Grèce sera à l'honneur dans une atmosphère déjà estivale.

Enfin le 6 juillet, juste avant les congés d'été, une soirée Jeux en extérieur vous sera proposée.



Nous vous rappelons que le bar de la Maison d'Ingrid est ouvert tous les vendredis de 18h30 à 20h. D'autres activités peuvent aussi être organisées sur demande, nous sommes à votre écoute.

soirée CELTE



Maison d'Ingrid de Choisel
1, route de la Grange aux Moines
78460 Choisel
06 457 426 85
maison.ingrid.choisel@gmail.com
et page Facebook
www.maisoningrid-choisel.fr

HILARIUM ANIMATION
Evénements petits et grands

Enquête criminelle à Choisel



En ce qui concerne les enquêtes grandeur réelle, notre village est à la pointe.

Avec en 2016 la première Murder Party (dans une ambiance fin de 19^e siècle) et cette année la seconde (une enquête médiévale, voir plus loin l'article qui est consacré à cette soirée), qui ont eu beaucoup de succès auprès des Choiseliens et de nombreux voisins, nous sommes déjà un peu une référence en la matière.

Ces enquêtes et énigmes (qui se déclinent aussi en « escape games » très en vogue dans la capitale) sont encore rarement mises-en-place en extérieur, à cette échelle, avec ce niveau de détails, dans un si bel endroit que notre cœur de village... et à ce prix.

La chance du village, c'est d'avoir près de lui une petite société tout nouvellement créée, Hilarium Animation, qui se spécialise dans ces offres et travaille avec nous.

En novembre dernier, cette jeune société a finalisé un nouveau concept, une enquête criminelle à grande échelle (de 50 à plusieurs centaines d'enquêteurs) et nous a proposé de le tester.

Ce fut chose faite, le samedi 16 décembre dernier, dans l'Espace Ingrid Bergman de Choisel.

En témoignent les quelques photos jointes, qui ne rendent que partiellement compte de la profondeur de l'enquête, mêlant - par groupes de 7 à 8 personnes - une phase d'analyse des indices (microscope, tests d'acidité, relevé d'empreintes ... d'un réalisme total), de déduction, d'interrogatoires de 3 suspects remarquablement joués par des comédiens d'Hilarium Animation, jusqu'à la remise de nos conclusions.

Une nouvelle occasion de rencontrer beaucoup de personnes toutes proches et qu'on ne connaît pas encore !



Bravo et merci encore à Hilarium Animation.
La commission Vie Sociale

pective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ...

INTERHAMEAUX 2017

INTER-HAMEAUX 2017 : trois équipes motivées et des résultats très serrés !!!



Le 30 septembre 2017 dernier, la coupe de Choisel a été remise en jeu.

Rendez-vous très attendu par nombre de Choiseliens (petits et grands), c'est le Hameau d'Herbouvilliers qui l'avait emportée en 2016.

Cette année, 3 équipes fortes et bien motivées se sont présentées dès le début de l'après-midi pour une dizaine de jeux très variés.

Il y avait les grands classiques (la course des pneus autour de la place, la course en skis...) et aussi beaucoup de nouveautés.

Certaines ont mis en jeu les toutes nouvelles installations dans le parc de la mairie.

Des jeux extrêmement équilibrés disions-nous.

Et jusqu'au bout, puisqu'à deux jeux de la fin, toutes les équipes pouvaient encore gagner et que finalement ... **deux équipes ont terminé ex-aequo : La Ferté et Herbouvilliers.**



BRAVO à
HERBOUVILLIERS
LA FERTÉ

et félicitations à
LE VILLAGE

Bravo à elles mais aussi au centre village, des « rouges » valeureux qui ont été, au final, tout autant applaudis.

Un bel esprit, une saine compétition et plein d'échanges, c'est la magie des jeux inter-hameaux.

Merci au groupe Jack's Jam, une belle découverte, qui nous a fait passer une très belle soirée et merci également à la petite équipe d'élus et de bénévoles qui travaille de nombreux mois en amont pour tout préparer...



Rendez-vous à l'automne 2018, dans quelques mois, pour une nouvelle remise en jeu de la coupe !
L'équipe organisatrice : Florent, Marie, Lyziane, Anis et Fred



Propos recueillis par Jean-Yves Caron

la Sculpture selon

Michaela GAULIER



L'Ours polaire

Le Chat

Le Joueur de rugby

Le Violoniste



À La Ferté, route de la Grange aux Moines, se trouve un petit atelier où crée une sculptrice.

Michaela a été baignée dès sa plus tendre enfance dans un environnement artistique entre une mère artiste peintre et un père féru de musique et de dessin. Celui-ci, pasteur près de Francfort, illustre le bulletin pastoral. Lorsque les parents étaient éloignés ou les enfants chez leur grand-mère, la communication se faisait par des courriers illustrés. Ainsi Michaela s'est imprégnée naturellement de notions d'harmonie et de composition.

« ... J'ai toujours été manuelle, dans la famille j'adorais cuisiner, jardiner, bricoler, coudre ... ainsi que mes sœurs, sauf la dernière attirée par le théâtre. À la maison nous disposions d'une collection de livres dans laquelle nous trouvions des

références aux grands peintres, aux œuvres d'art ...

Je n'ai pas fait de sculpture à la maison. Quand nous visitons une cathédrale, ce qui m'attirait c'étaient les personnages dans des niches, les grandes statues...

Arrivée en France, au début j'étais plutôt intéressée par la musique. Un jour quelqu'un me demanda pourquoi je ne faisais pas de la sculpture.

Ma sœur faisait du modelage. Une fois, elle fit le portrait de son père, cela m'a amusée et incitée à l'imiter. Un ami sculpteur m'a guidée sur ma première composition. J'y ai pris goût, c'est comme cela que ça a commencé. »

La lenteur de la création, contrairement au dessin, ne l'a pas rebutée. Après avoir suivi des cours pendant un an pour approfondir sa

pratique, elle commence à travailler toute seule à la maison, « ce n'est pas compliqué ! ».

Maintenant elle s'isole pendant le temps de la réflexion, de la conception, et au début de la sculpture.

Il lui faut environ deux mois pour réaliser une œuvre, cela peut énormément varier selon le sujet et les matériaux plus ou moins durs.

Parfois le modèle nécessite un temps de réflexion beaucoup plus grand, surtout pour une improvisation à partir d'une pierre.

« Il ne faut surtout pas s'acharner. C'est le matériau qui m'inspire ... Le démarrage est un peu difficile, il faut que ça se concrétise, par la suite cela s'accélère. »

Avec le temps, du modelage simple au début, la pratique de

Michaela et l'expression de ses œuvres ont évolué. Le matériau par ses caractéristiques et ses formes impose progressivement le sujet.

« La pierre va m'orienter : un animal, une personne, un groupe ... la source d'inspiration est toujours figurative, j'en recherche l'essence... ».

L'objectif du modelage est prédéfini, tandis qu'en sculpture le matériau guide la création.

« Je cherche à retirer le moins possible de matière. Par rapport au dessin on travaille en trois dimensions, le volume s'impose, il faut que cela soit beau de tous les côtés. Je retourne sans arrêt l'objet pour voir les effets de lumière, apprécier les volumes en considérant les facettes comme pour une pierre précieuse et d'un coup ... Cela s'éclaire ...

Cela n'a rien à voir avec le dessin, d'ailleurs le regard d'un sculpteur est complètement différent de celui d'un dessinateur. »

Les objets sculptés par Michaela n'ont pas l'air statique, elle leur confère une surprenante impression de mouvement !

Elle débuta avec des sujets réalistes, l'ours polaire par exemple, mais la

forme du matériau, sa couleur et texture, se sont imposées et elle sculpte un nouvel ours.

Il est ainsi arrivé qu'une belle pierre repose deux ans avant d'être transformée en rapace !

À côté des lieux préhistoriques : dolmens, tumulus en Bretagne ou en Corse, on trouve des pierres façonnées et des regroupements de cailloux réalisés par les hommes d'alors.

Ces sites inspirent à Michaela des personnages, elle y retrouve une démarche proche de la sienne, ce qui l'émeut.

Parmi les photographies (© michaela gaulier) on peut noter « Le Chat » qui lui a valu d'être primée en 2016 à l'exposition animale de Rambouillet. ■



La matière première



Le Souvenir Français

La commune a adhéré au « Souvenir Français ». Cette association a pour vocation de conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France au cours de son histoire ou qui l'ont honorée par leurs actions. Elle concourt, entre autres, à l'entretien de leurs tombes ainsi que des monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger. Elle œuvre pour transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives et, plus particulièrement, aux jeunes générations en leur inculquant, par la connaissance de l'histoire, l'amour de la Patrie et le sens du devoir.

Dans le cadre de cette vocation, cette association, en concertation avec la commune, a concouru financièrement, au nettoyage et à l'entretien des tombes de quatre soldats Morts pour la France au cours de la Grande Guerre. Il s'agit des sépultures de Gaston BERTHELOT, Charles BARDOU, Jules EDELIN et Casimir NORÉ. La commune a l'intention de poursuivre l'entretien de ces tombes et à les restaurer, en respect de ces combattants.

Le cimetière de Choisel accueille d'autres sépultures de soldats décédés au combat. Par contre, la législation actuelle nous interdit de participer à leur entretien parce qu'elles regroupent d'autres personnes de leurs familles. Nous allons œuvrer auprès des héritiers de ces concessions pour qu'ils en assurent l'entretien.

Alain SEIGNEUR, votre Maire

Pour en savoir plus sur cette association et lui apporter votre aide : www.souvenir-francais.fr

Du trèfle au potager

Cette association donne des cours de jardin potager écologique le jeudi tous les 15 jours et vend ses produits tous les vendredis au fond de la jardinerie de Chevreuse, du côté des pots et des poules.



Pour plus d'info, contacter Pierre-Alain au : 06 67 20 50 86.

La période hivernale est là ...



La période hivernale est parfois rythmée par des aléas climatiques peu compatibles avec nos modes de vie et surtout de déplacement. Neige et verglas n'améliorent pas l'adhésion des pneumatiques et même de nos semelles au sol.

Les services municipaux et de la Direction Départementale des Mobilités (ex DDE) se sont préparés à ces éventualités. Des stocks de sel sont entreposés, lame à neige et épandeurs sont prêts. Seulement, leur mise en œuvre ne peut pas être réalisée instantanément sur toute la voirie. Un plan de déneigement fixe des priorités et demande un peu de tolérance de votre part.

De plus, vous devez concourir à la prévention du risque en dégageant la neige sur les trottoirs et accotement qui longent votre propriété.

En cas de prévision météorologique de fortes intempéries, nous envisageons de déposer quelques sacs de sel chez des élus pour vous y aider.

Alain SEIGNEUR



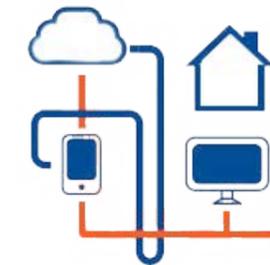
Voisins et Solidaires

En concertation avec la Gendarmerie de Chevreuse, nous souhaitons mettre en œuvre sur notre commune la démarche de participation citoyenne « Voisins et Solidaires ».

La participation citoyenne est un concept qui nous arrive des pays anglo-saxons. Elle a commencé à être appliquée en France en 2006 (à Grasses). Ce dispositif consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. Il encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire pour créer une chaîne d'alerte afin de renseigner les forces de l'ordre de tout fait particulier. Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Il complète les autres actions de prévention susceptibles d'être conduites au sein d'une commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, vidéo-protection).

Afin de mettre en place ce dispositif, nous allons vous proposer une réunion d'information animée par l'adjutant-chef MUSNER, de la gendarmerie de Chevreuse, le **dimanche 28 janvier à 15h00**.



Montée en Débit

Point rapide d'avancement sur la montée en débit à Choisel.

Les travaux ont démarré en novembre pour les deux armoires (sur la place de l'église et près de l'arrêt de bus à Herbouvilliers, cf. numéro précédent et site internet).

Mais des retards, notamment dans les approvisionnements, ont touché l'ensemble des MED du département et ont obligé à reporter l'installation, qui reprendra en semaine 7 (pour plusieurs semaines de travaux).

Notre commune doit toujours être traitée parmi les montées en débit prioritaires, dans l'ordre prévu, et nous vous tiendrons informés des suites.

Frédéric JULHES

Une photo insolite prise à Choisel par Pierre Cloteaux



THIERRY FIEROBE SCULPTEUR

Propos recueillis par Frédéric Julhes

Thierry Fierobe est sculpteur.

Il l'est depuis toujours, depuis que tout petit, dans le Jura, il ramassait des bouts de bois dans la forêt pour les tailler, les modeler, les amener, déjà, à des formes plus fluides. C'est venu très naturellement et cela s'est installé profondément : « La sculpture, quand tu as appris le geste, cela ne s'oublie jamais... ».

Pourtant, Thierry aujourd'hui n'est pas connu pour cela.

Car son métier au quotidien n'a pas de rapport avec la sculpture.

Il s'agit d'un métier exigeant, dans lequel il faut réagir à des situations nouvelles et différentes les unes des autres, rapidement et efficacement. Des situations qui viennent de l'extérieur, qui s'imposent à vous et qu'il faut gérer immédiatement. Un métier également qui s'exerce à des heures pas toujours conventionnelles mais « ... qui laisse aussi des temps de repos et de liberté ».

La liberté de prendre le temps et de laisser la place à ce qui vient de l'intérieur.

Dans l'atelier de Thierry, certaines pièces sont commencées depuis 10 ans « ... et parfois, on en prend une, on la pose dans une position différente et on la termine ». Cet atelier un peu « magique », à l'abri des urgences, se trouve en haut de la route de la Grange aux Moines, là où habitait Ingrid Bergman dans les années 60 à 80. Un domaine très vaste, en bordure du parc du château de Breteuil et rempli d'arbres majestueux, où Thierry et sa famille habitent depuis 2005.



« C'EST LE BOIS
QUI ME CHOISIT
ET PAS L'INVERSE. »

L'atelier à lui seul vaut le détour, habité par des pièces de bois qui vous parlent doucement quand vous y entrez.

D'ailleurs, Thierry le dit volontiers : « C'est le bois qui me choisit et pas l'inverse. Il me dit "Viens s'il te plait, ne me laisse pas là..." ». Ce bois, Thierry le trouve sur place, il s'agit de robinier, de chêne, de pin, d'acacia...

Un bois local que Thierry va travailler pendant des heures, afin de lui donner des formes fluides, souvent féminines, sans aspérité, jusqu'à parvenir (parfois après une pause de 10 ans, mais pas toujours...) à l'œuvre définitive. Une exigence : l'œuvre doit tenir debout naturellement, une forme d'équilibre qui frappe quand on les observe.

L'ensemble forme une œuvre affirmée, que l'on aime retrouver en différents endroits à l'intérieur et à l'extérieur de l'atelier, dans le jardin et les pièces à vivre de la maison.

Certaines de ces sculptures ne sont pas en bois, car si l'original est sculpté dans cette matière, il peut ensuite être moulé (par différentes techniques, incluant l'utilisation d'élastomère...) et ensuite reproduit en petites quantités, en bronze ou autres matériaux.

Depuis de nombreuses années et jusque tout récemment, Thierry était l'artiste « caché ». Mais quelques amis – certains sont choiseliens – ont su le convaincre d'ouvrir son œuvre au public. Merci à eux !

Alors n'hésitez pas à contacter Thierry Fierobe et à visiter son site internet : thierryfierobe.com pour, vous aussi, entendre le bois vous parler...



Les outils de Thierry, des ciseaux plats, des burins, des gouges, fermails et nérons...



THIERRY FIEROBE NOUS PRÉSENTE SA DÉMARCHE

“ Depuis toujours, je suis fasciné par les sculpteurs, en particulier par les tailleurs. Ma première œuvre est née avec un de mes fils. Mes mains ont, pendant 9 mois, écouté et traduit l'émotion de cette nativité. Cette double délivrance m'a fait réaliser l'intensité de mon besoin de sculpter.

Quand on est autodidacte, sans parcours académique, s'exprimer en suivant uniquement ses instincts est un apprentissage de tous les jours, humble, fait de recherches, d'échecs, de recommencements, et de joies immenses. J'ai, bien sûr, abandonné le canif de mon enfance. Sans dessin, au contact de la matière, du bois surtout qui m'inspire le plus, à l'atelier, je libère à nouveau mes émotions.

Entre l'ombre fugitive, la lueur, initialement apparues dans mon imagination, et chaque œuvre terminée, quel chemin ! Durant des heures, je scrute les formes pour en extraire leur beauté unique, féminine, marine, douce et fluide.

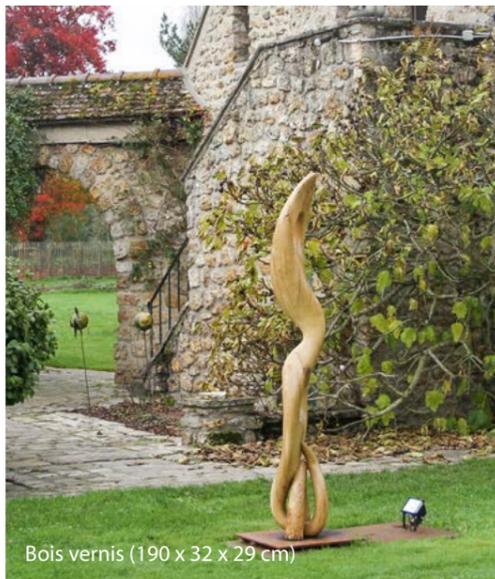
Souvent en musique, je lui parle comme pour l'appivoiser, mais elle ne se laisse jamais faire. J'enrage, crie, recommence, et parfois siffle, chante et danse, les jours de grâce.

Lorsque l'harmonie apparaît, que nous nous sommes apprivoisés, ce sont les caresses qui terminent l'œuvre. Le toucher, les yeux fermés, en silence, quelle plus belle fin ?!

Mais quelle tristesse ensuite !

Les amis m'ont convaincu de partager, d'exposer toutes ces pièces qui remplissent ma maison. Je n'aurais pas le droit de les cacher. Une œuvre ne vit que dans le regard de tous.

Pourquoi pas, tant qu'on me laisse à l'atelier...”



Bois vernis (190 x 32 x 29 cm)



A gauche : bois - à droite : bronze poli et peint (48 x 26 x 11 cm)



Bronze nickelé (88 x 22 x 21 cm)



Quelques artistes qui inspirent Thierry : Niki de Saint-Phalle, Henry Moore, Alberto Giacometti, Constantin Brancusi...



Bronze patiné et poli (48 x 24 x 15 cm)

“ JE SCRUTE LES FORMES POUR EN EXTRAIRE LEUR BEAUTÉ UNIQUE, FÉMININE, MARINE, DOUCE ET FLUIDE.



Pour toute demande d'information, commande, visite d'atelier :
Site web : thierryfierobe.com
✉ : thierryfierobe@gmail.com
Tel : 06 07 04 52 29
Facebook Thierry FIEROBE

Pour vos cartes de vœux ... pratiquez le KIRIGAMI

2018, et voilà une nouvelle année qui commence ! Plus loin que les vœux énoncés rapidement lors de la première rencontre annuelle ou par sms, Facebook ou courriel, j'aime par moment revenir à la tradition : la carte de vœux !

Mais a contrario des mots qui se ressemblent et se répètent, on peut soigner la forme ☺. Adaptable en fonction de la personne, de ses passions, de son caractère, etc. Je trouve pour ma part plus touchant et l'intention plus sincère lorsque la personne a soigné et pris du temps pour transmettre son message à l'image du destinataire. Que ce soit par exemple avec une photo personnalisée ou des collages ; j'affectionne particulièrement la carte 3D, certes plus longue et minutieuse à confectionner, mais qui crée généralement un bon effet de surprise.

C'est la technique du kirigami !

On peut l'utiliser pour toutes les occasions : anniversaire, mariage, vœux, naissance, Noël, événement particulier, etc. et il existe de très nombreux modèles !

... pour une attention particulière ...



Le matériel nécessaire est très simple : un scalpel, une planche de découpe et du papier (2 différents pour la base et le motif) ! Hé oui, rien que ça !

Après il vous faut du temps et de la patience ☺. Pour le papier, il faut privilégier un grammage plus élevé que le papier ordinaire afin d'avoir de la tenue et limiter les déchirures involontaires... L'avantage, c'est que l'on peut se faire plaisir avec les couleurs.

Lorsque vous avez choisi votre modèle ou que vous le créez, il faut faire attention aux lignes. Les lignes pointillées sont des lignes de pliage, elles vont apporter le relief à votre carte ; les lignes pleines sont des lignes de découpe.

Pour effectuer votre motif, il vous suffit de positionner la feuille avec le dessin sur votre papier et à l'aide du scalpel de découper les 2 feuilles en suivant les lignes pleines.

... une réponse pour un mariage...



... pour Noël ...



... et pour la Nouvelle Année...



“ Je vous souhaite à tous une excellente année qui je l'espère vous apportera plein de belles choses, au-delà des traditionnelles santé, joie et réussite !!

Lyziane

FESTIVAL JAZZ À TOUTE HEURE
www.jazzatouteheure.com

20 ans après
on ose toujours !
20^{ème} édition

du 4 mars au 8 avril 2018

CHARLELIE COUTURE	ANDRE CECCARELLI
KAREN SOUZA	RICHARD BONA
MYLES SANKO	SYLVAIN LUC
DAVID EL-MALEK	ROBIN McKELLE
PIERRE DE BETHMANN	CHARLES PASI
GRAINNE DUFFY	NATALIA M. KING
JO HARMAN	OPUS JAM
KIMBEROSE	FLO BAUER
VAITEANI SEIMANI	BLOOM

Choisel
Les Molières
Sonchamp
Le Mesnil-Saint-Denis
Clairfontaine-en-Yvelines
Bonnelles
La Celle-les-Bordes
St-Rémy-lès-Chevreuse
St-Arnoult-en-Yvelines
Gil-sur-Yvette
Rochefort-en-Yvelines

La GALERIE B'ART, toute la journée du 4 mars, en accès gratuit, est un lieu éphémère, conçu comme un recueil d'émotions, de partages et d'échanges.

La GALERIE B'ART est spécialement aménagée pour mettre en valeur et montrer des œuvres d'art aux visiteurs dans le cadre d'une exposition unique à l'occasion de la 20^{ème} édition du festival : arts plastiques, peintures, dessins, photographies, sculptures.

La GALERIE B'ART et l'art de la musique : des concerts gratuits non stop de 11h00 à 19h00, du jazz... mais pas que. Parce que la musique est le lien qui relie les arts, qui provoque les rencontres et anime les fêtes.

La GALERIE B'ART et l'art culinaire : une offre de qualité, des artisans désireux de vous faire découvrir leurs produits, des tablées pour déjeuner, goûter, voire dîner avec ses amis.

La GALERIE B'ART et l'art de recevoir : son bar, pour déguster un verre et découvrir la programmation, échanger autour des concerts à venir.

Gourmandise & Happy Jazz

Gourmandise & Happy jazz, un concept original du festival : associer une découverte thématique à un concert. Vous arrivez deux heures avant le concert pour une série d'animations culturelles sous la forme d'une visite guidée qui se termine, ou qui est ponctuée, par des dégustations culinaires qui constituent un repas complet.

Le billet Gourmandise & Happy jazz est un billet spécifique qui inclut concert et repas.

En 2018, se déroulera la 20^{ème} édition de JAZZ A TOUTE HEURE.

Nous en sommes fiers et émus.

Fiers de vous avoir proposé de venir partager avec nous les émotions d'un concert, les talents et la sensibilité d'artistes choisis sur le seul principe du Coup de cœur.

Emus de vous avoir retrouvés au fil des années, complices de ces rendez-vous de mars (de ces Eaux de mars ?).

Vous n'avez pas vieilli.

Nulle nostalgie aujourd'hui.

20 ans, c'est la pleine jeunesse de JAZZ A TOUTE HEURE.

Assis sur un banc, face au flux et au reflux de l'océan bleu des mers du Jazz... mais pas que, la ligne d'horizon dessine les courbes de l'avenir.

Se jeter à l'eau, nager vers quelques îles inconnues ou rejoindre les mégapoles universelles de la musique, se laisser porter par la vague qui vous surfe le plaisir.

A 20 ans on a envie de se noyer.

Dans le bonheur.

A 20 ans, on ose toujours !

La programmation 2018 respire ses 20 ans avec malice

Nous sommes allés chercher des artistes incroyables, rares en France, peut-être même inattendus, nous avons réussi à faire venir des stars, nous avons programmé des retrouvailles.

Karen SOUZA,

pour la première fois en France,

KIMBEROSE

pour des débuts fracassants, Myles

SANKO pour ne

pas passer à côté d'une des révélations de l'année,

CHARLELIE COUTURE pour, une fois

encore, accueillir une de nos idoles, Jo

HARMAN pour la deuxième fois, Robin

McKELLE enfin, et bien sûr notre jazz

master, André CECCARELLI, qui

s'associe pour nous à Sylvain LUC et à

l'immense Richard BONA.

Voici quelques repères rapides pour

vous inviter à venir sur notre site

découvrir la programmation.

www.jazzatouteheure.com

Billetterie en ligne.



urgences

17 gendarmerie

18 pompiers

15 SAMU

112 urgences
Europe

centre
anti-poison 01 40 05 48 48

SOS médecin 01 39 58 58 58

hôpital de
Rambouillet 01 34 83 78 78

hôpital
d'Orsay 01 69 29 75 75

Allô enfance
maltraîtée 119

Solidarité
vieillesse 39 77

SOS amitiés 01 42 96 26 16

Drogue
info service 08 00 23 13 13

Dépannage
ENEDIS 0972 675 078

Dépannage
SUEZ 0977 401 142

